

<https://www.snetap-fsu.fr/La-FSU-pour-le-droit-a-l-avortement.html>



Communiqué de presse FSU.

La FSU pour le droit à l'avortement !

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : jeudi 23 mai 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Aux États Unis, les subventions aux centres de santé pratiquant les IVG ont été supprimées. Depuis le début de l'année, 14 États ont adopté des lois limitant l'accès à l'avortement. Le 14 mai, l'État de l'Alabama a voté l'interdiction formelle d'avorter même en cas de viol ou d'inceste : les médecins qui enfreindront cette loi seront davantage pénalisés que les violeurs.

Ces choix politiques sont dramatiques pour les droits des femmes. Le retour à la clandestinité impliquera inéluctablement une hausse de la mortalité et, pour certaines, des conséquences graves sur leur santé physique.

La [FSU](#) soutient les luttes des peuples et des femmes qui réclament le droit à l'avortement notamment aux États-Unis, en Argentine ou en Pologne. Elle appelle à une grande **vigilance car en Europe certains partis s'organisent pour en limiter l'accès. En France, les fermetures de maternité et de centre d'IVG créent de fait de moindres possibilités d'accès au droit à l'avortement.** En cette période d'élections européennes nous portons toutes et tous cette responsabilité.

La FSU appelle à reconnaître l'avortement comme un droit humain fondamental pour toutes les femmes.

La FSU soutient l'appel du collectif « avortement en Europe, les femmes décident » et appelle les militant-es à se rassembler lundi 27 mai 2019 à 18h30 devant l'ambassade des États-Unis.

Les Lilas, le 23 mai 2019.